



Les rachats d'actions au plus haut à la Bourse de Bruxelles

INVESTIR PAGES 37-38

La difficile transition de bpost banque vers BNP Paribas Fortis

REPORTAGE PAGE 23

Brafa, la foire de l'éclectisme magnifique

CULTURE PAGES 46-47

«Les industriels ne nous laissent que les miettes!»

REPORTAGE PAGES 6-7



SABATO. 27.01.24



ANGELINA JOLIE
 L'ACTRICE, RÉALISATRICE ET MILITANTE SE LANCE DANS LA MODE

LE MAGAZINE DU WEEK-END DE L'ECHO

Sabato

Angelina Jolie se lance dans la mode

week-end

samedi 27 janvier 2024
 www.lecho.be

L'ECHO

Ce qu'il faut savoir sur le photovoltaïque

MON ARGENT PAGES 41-42

143^e ANNÉE
 BEL 5,80 €

N° 20
 LUX 6,30 €

Charles Michel fait volte-face et renonce aux élections européennes

PAGE 4



La Belgique est-elle fâchée avec les données?

REGARDS PAGES 15-17

Vers une hausse des tarifs d'électricité pour les Bruxellois

Les tarifs de distribution de l'électricité risquent fort d'augmenter à Bruxelles dès 2025. En cause: la future méthodologie tarifaire de Sibelga, le gestionnaire du réseau dans la capitale. Son objectif est de rediriger la consommation d'électricité depuis les périodes de pointe vers les heures creuses, notamment pour que la généralisation des véhicules électriques soit soutenable pour le réseau de distribution d'électricité. On pourrait donc se diriger vers une nouvelle structure avec trois plages horaires, dont un tarif «heures de pointe». Cette tarification dite «évoluée» n'entrerait en vigueur qu'en 2028, après trois années de transition, le temps d'installer un nombre suffisant de compteurs intelligents et d'obtenir le consentement des utilisateurs à partager leurs données. Mais il est déjà acquis que pour y arriver, des investissements importants seront nécessaires. Le régulateur prévient dès lors qu'une hausse significative des tarifs est inévitable. **LIRE EN PAGE 4**

Les passoires énergétiques interdites à Bruxelles en 2033

Tous les biens devront également être dotés d'un certificat PEB d'ici 2030.

PAULINE DEGLUME

Les obligations des propriétaires bruxellois en matière de rénovation énergétique se précisent. Plusieurs jalons ont déjà été évoqués depuis le lancement de la stratégie Révolution, mais cette fois-ci ils semblent davantage définitifs puisqu'un projet d'ordonnance sera voté jeudi prochain au parlement bruxellois.

Selon ce texte déposé par le ministre bruxellois de l'Environnement Alain Maron (Ecolo), tous les biens devront être dotés d'un certificat PEB d'ici 2030. Comme attendu, ce sont les passoires énergétiques, à savoir les bâtiments de catégorie F et G, qui seront interdites en premier lieu, dès 2033. Ensuite, ce sont les bâtiments de catégorie E et D qui ne seront plus tolérés à partir de 2045. À cette date,

tous les bâtiments devront avoir atteint le niveau de performance énergétique C-, à l'exception de ceux disposant d'un régime dérogatoire, comme le patrimoine classé. Selon l'écologiste, c'est un signal fort qui permettra d'améliorer considérablement la situation étant donné que les passoires énergétiques sont les biens pour lesquels il faut investir le moins pour obtenir le plus de progression. Une seule étape de travaux, le plus souvent l'isolation du toit, suffit pour sortir des catégories F et G dans 54% des cas. Un chiffre qui grimpe à 83% avec deux interventions de rénovation.

Des sanctions sont prévues contre les propriétaires récalcitrants.

Sanctions

L'ordonnance comporte un régime de sanctions pour les propriétaires de passoires énergétiques récalcitrants. Établies selon le principe de proportionnalité, ces sanctions

financières seront dans certains cas très élevées afin de privilégier le choix de la réalisation des travaux. À noter que l'amende est sécable en deux et que si les travaux sont réalisés dans les deux ans, la seconde partie ne sera plus due. Pierre angulaire de la politique de rénovation du bâti, le certificat PEB fera l'objet d'une réforme pour délivrer un diagnostic et des recommandations plus précises. Une première lecture au gouvernement au printemps prochain et une entrée en vigueur dans le courant 2025 sont espérées. Le futur certificat PEB sera «intégré», avec une méthodologie de calcul unique pour le bâti neuf et ancien. Celui-ci intégrera toujours des valeurs par défaut lorsque des interventions ne peuvent être constatées, mais celles-ci seront moins pénalisantes, car cohérentes avec la consommation énergétique réelle.

LIRE EN PAGE 3

Culture Marché de l'Art

Visite de la 69^e Brafa: la foire de l'éclectisme magnifique



Paul DELVAUX

«La ville lunaire» (1944) à la Boon Gallery: l'un des nombreux Delvaux exposés à la Brafa. © SASKIA VANDERSTICHELE

tapisserie mécanique réalisée dans les ateliers de Flanders Tapestries. C'est un «melting» photographique de la tenture de l'Apocalypse du XIV^e siècle (Château d'Angers) et des tapisseries du «Chant du Monde» de Jean Lurçat (l'un des précurseurs de la tapisserie contemporaine) aussi à Angers.

Autres croisements avec la galerie parisienne **Berthet-Aittouarès**, qui, en cet anniversaire du «Manifeste surréaliste» d'André Breton (1924-2024), courant cher à la Belgique, offre un cabinet de curiosités. On y trouve «L'œuf» emblématique de Marie Čermínová (1902-1980), dite Toyen, diminutif de «citoyen», surnom traduisant son attachement à la France; deux huiles à la géométrie onirique, «Les Yeux dans un paysage marin» de Henri Goetz (1943), et «El Bosque» (1939) d'Oscar Domínguez (1906-1957) et des dessins d'Henri Michaux.

Dans cette veine, la galerie **Kaléidoscope** trace un lien entre Belgique et France avec Jacques Grinberg. Né Djeki Grinberg en 1941, à Sofia, en Bulgarie, il émigre en 1954 avec sa famille en Israël. Arrivé à Paris en 1962, il devient un moteur de la Nouvelle figuration. En 1953, il expose une première fois à Bruxelles, où le marchand Jo Verbruggen le remarque et organise la première exposition Grinberg en Belgique à la galerie... Kaleidoskoop de Gand. Fidèle, Verbruggen (qui fut l'un des inspirateurs du SMAK) l'expose à nouveau en 1973 au musée Sint-Pietersabdij de Gand, sous le titre «10 ans après».

Lumière encore et toujours

Dix ans, c'est exactement l'ancienneté de la **Cortesi Gallery** (Milan), qui défend des noms majeurs de l'abstraction et de l'art cinétique, parmi lesquels le Hollandais Herman de Vries ou le grand anversoïse Walter Blanc. Cortesi propose deux œuvres d'un artiste majeur, le sculpteur et peintre allemand Heinz Mack (°1931), cofondateur du groupe ZERO en 1957 à Düsseldorf, avec Otto Piene (auquel le musée Tinguely à Bâle consacre une rétrospective).

Il représente la RFA à la XXXV^e Biennale de

Cette 69^e édition réunit 132 galeries de 14 pays, autour d'un maître-mot: l'extrême diversité.

À voir et à revoir à Brussels Expo, jusqu'au 4 février. *Johan-Frédéric Hel Guedj*

FOIRE D'ART



Brafa Art Fair
 Jusqu'au 4 février,
 à Brussels Expo,
 au Heysel
 (palais 3 & 4).
 www.brafa.art

En cette deuxième édition post-covid, la Brafa s'étend et s'aère: Beatrix Bourdon, directrice générale, souligne qu'avec 21.000 m², au Heysel, elle gagne 5.000m² en superficie par rapport à la période Tour & Taxis. Le nombre d'exposants n'augmentant que de 128 à 132, les stands sont plus aérés et la circulation plus fluide. «Nous sommes répartis sur deux édifices (les Palais 3 et 4, NDLR), mais il n'y a qu'une entrée et une sortie, ce qui rend le parcours clair et intuitif.

D'autre part, nous tenons beaucoup à notre choix d'une distribution éclectique et non thématique, que beaucoup de foires pratiquent, comme, par exemple, la Tefaf à Maastricht. Ce parcours plus libre favorise la surprise et la découverte.»

Ainsi, **Didier Claes**, grand spécialiste bruxellois des arts premiers, présente un masque de cérémonie du peuple Ngbaka, dont les yeux carrés au milieu des orbites immenses forment un masque dans le masque, pièce rarissime du Congo.

Il est voisin de l'italien **Centò Anni**, qui expose André Lansky, russe émigré parisien, avec six huiles abstraites et lumineuses à la matière vigoureuse et aux titres littéraires comme «L'homme assis» ou «Les arbres camouflés».

Parmi les nouveautés, les icônes font leur première apparition à la foire avec trois splendeurs: «L'échelle de l'ascension divine» (Russie), «Deïsis et Apôtres» (Asie Mineure) et «L'Ascension du Christ» (Russie), à la galerie hollandaise **Heutink Ikonen**.

Croisements féconds

Des croisements féconds se déclinent à chaque édition de la foire, notamment entre la Belgique et la France. C'est le cas cette année avec **Christophe Gaillard**, galeriste parisien dédoublé à Bruxelles en 2023, qui présente notamment deux œuvres de Stéphane Couturier, «Série Melting Point - Couvent de la Tourette-Photo #06» (2014-2019), un C-print superposant deux photos, et le «Chant de l'Apocalypse n°2» (2022), ample

3 questions à

Bona Montagu

Présidente de la Société des Marchands d'Art de Londres (SLAD)



1 À quoi sert la SLAD?

La Society of London Art Dealers défend ses 185 membres auprès des autorités et autres organismes liés au commerce de l'art. Pour une adhésion annuelle de 1.000 £, nous offrons des conseils fiscaux et juridiques bien plus coûteux si l'on sollicite des cabinets spécialisés, dispensons des formations, par exemple contre le blanchiment et attirons l'attention du gouvernement sur les aménagements réglementaires nécessaires au secteur.

2 Comment se situe le marché britannique par rapport à la Belgique?

Depuis le Brexit, des facteurs législatifs, administratifs et économiques compliquent le commerce d'objets d'art. Notre marché représente encore 70% du marché européen. En déclin, il reste le deuxième au monde, derrière les

États-Unis et devant la Chine. La France est quatrième, la moitié de la part du Royaume-Uni, et la Belgique, onzième, place remarquable eu égard à sa taille.

Autre aspect comparatif, les foires: Frieze London est une foire internationale d'art contemporain. L'ensemble Frieze London et Frieze Masters (l'art antérieur au xxe siècle) attire autant de visiteurs que la seule BRAFA (60.000), et près de 300 exposants, autant que BRAFA et Art Brussels réunies, foires belges au rayonnement plus régional. Cela montre la force du marché belge, mais Londres jouit aussi de synergies entre les grandes ventes aux enchères et Frieze, en octobre, ce qui manque à Bruxelles.

Bruxelles a quantité de galeries remarquables, mais pas de structure fédératrice comparable. On le voit sur la fiscalité: si la Belgique alourdit sa TVA sur les objets d'art, sa place dans le marché européen en souffrira, au bénéfice peut-être de la France ou du Royaume-Uni, mais surtout de

l'Amérique, où réglementations et taxations sont plus efficaces et légères.

3 Quelle différence entre le duopole Art Basel et Frieze, et des foires non-franchisées comme Brafa ou Tefaf?

Les franchises Art Basel (Bâle, Paris, Miami, Hong Kong) du groupe MCH et Frieze (Londres, New York, Los Angeles, Séoul, plus EXPO Chicago et Armory Show) du groupe Endeavour visent la rentabilité. Une foire requiert une équipe marketing et des services coûteux à l'année, et les versements des exposants ne suffisent pas. Il faut attirer les collectionneurs internationaux fortunés. Certaines galeries déplorent que ces groupes événementiels se concentrent sur la vente de billets: la qualité et la diversité de la foire en souffrent, avec moins de galeries locales et une uniformisation. Les foires régionales ne souffrent pas de ce phénomène.